

Les principaux partis politiques sont aidés par des associations bénévoles qui ont leur siège dans la capitale fédérale, tout en étant liées, plus ou moins étroitement, à des organismes œuvrant au niveau de la province et de la circonscription.

Au niveau de la circonscription, l'association est chargée de choisir le candidat qui représentera le parti aux élections. (Elle envoie également des délégués aux assemblées nationales au cours desquelles le parti élit son chef et élabore ses politiques.)

Lorsque la date des élections approche, les associations préparent et lancent des campagnes massives qui visent à accroître la popularité du programme du parti et de son chef. Ces campagnes atteignent leur point culminant au cours des dernières semaines qui précèdent les élections, alors que les chefs de parti, parcourant le pays en tous sens, multiplient discours et déclarations et prennent personnellement contact avec les électeurs.

## Dépenses

Les élections canadiennes entraînent des frais considérables. Le pays est immense et peu peuplé en maints endroits. Néanmoins, il faut, dans toute la mesure du possible, permettre à chaque électeur de voter quel que soit son lieu de résidence.

Le directeur général des élections, M. J.-M. Hamel, s'attend à dépenser 55 millions de dollars en fonds publics pour les prochaines élections. Cette somme couvrira les frais d'impression, les salaires du personnel électoral, frais de transport et autres dépenses, en particulier, les remboursements auxquels certains candidats et partis politiques auront droit.

Les dépenses encourues par les candidats et les partis politiques à l'occasion de la campagne électorale s'élèveront à plusieurs millions de dollars. Permettront d'y faire face des fonds provenant de sources privées, notamment des candidats eux-mêmes, des partisans, sympathisants ou adhérents des divers partis.

Chaque candidat doit tenir une comptabilité rigoureuse et, après les élections, faire un rapport sur le montant total de ses dépenses électorales. Il doit avoir un agent officiel (chargé de recevoir toutes les contributions et d'effectuer tous les déboursés de sa part) et un vérificateur qu'il désigne lui-même.